

Question écrite de Caroline Cassart, Députée,
à Philippe HENRY, Vice-Président et Ministre du Climat,
de l'Énergie et de la Mobilité, concernant
La finalisation du plan Lumières 4.0

Débuté en 2019, le Plan Lumières 4.0 prévoit le remplacement de 95.000 sources lumineuses sur environ 76.000 supports et ce, sur les 3.300 kilomètres du réseau structurant (autoroutes, bretelles et routes nationales) cédé à la SOFICO.

La cartographie fournie par le cabinet de Monsieur le Ministre prévoyait l'étalement de ce chantier jusqu'en 2022. La crise sanitaire ainsi que les difficultés liées aux pénuries de matériaux ont rallongé le chantier jusqu'en septembre 2023.

Monsieur le Ministre peut-il me confirmer que cet important chantier « Plan Lumières 4.0 » est désormais terminé? A défaut, quelle est la nouvelle échéance? Monsieur le Ministre peut-il également me confirmer que l'intensité des luminaires LED peut être modulée à la fois de manière préprogrammée mais également de manière instantanée grâce à divers équipements placés sur le terrain? Une évaluation de ce système est-elle prévue?

Réponse du Ministre Henry:

[Décembre 2022]

Actuellement, plus de 98 % des luminaires ont déjà été migrés vers la technologie LED, considérablement plus économe en énergie (de l'ordre de 75 % de réduction). Cette modernisation permet déjà de répondre aux attentes des utilisateurs en termes de normes d'éclairage et d'efficacité énergétique. Cependant, quelques zones subsistent encore avec des éclairages au sodium, telles que le ring de Mons.

Le projet visant à déployer ces nouvelles technologies sur l'ensemble du réseau, rencontre encore des problèmes de jeunesse que le Prestataire Luwa doit résoudre pour s'assurer de la conformité de l'installation par rapport au contrat initial. De plus, la complexité de certaines zones comme le ring de Mons a généré des délais supplémentaires dus aux discussions entre différentes autorités administratives, ce qui explique le retard actuel de modernisation dans cette zone.

Sur base de ces éléments, le donneur d'ordre (SOFICO et SPW) et le Prestataire Luwa sont engagés dans des discussions constructives afin de finaliser le projet au printemps 2024, sans impact financier pour la SOFICO ou la Région wallonne.

Dans le cadre des accords en cours, les avancées technologiques en cours seront bien évidemment soumises à des tests et validations par l'Administration, tout en étant sous la responsabilité et la garantie du Prestataire Luwa pour la durée totale du PPP jusqu'en 2039.